



Question : «J'ai visité une église du Christ et j'ai vu que les dames ne portaient pas le voile comme cela est mentionné en 1 Corinthiens 11. Cela m'a surpris car on me dit que l'Eglise du Christ cherche à restaurer le christianisme des temps apostoliques.» René Pellegrini, Longlaville.



Réponse

Contrairement à ce qu'on pourrait penser Paul ne parle pas de VOILE dans ce chapitre de 1 Corinthiens. En effet, le verbe grec **KATALUPTO** (ou AKATALUPTO, son contraire) ne parle pas d'un voile mais décrit **le fait d'avoir la tête couverte en opposition à avoir la tête rasée**. Même le mot traduit «voile» (Segond) au verset 15 (gr. peribolaion) veut simplement dire «ce qui recouvre, couverture» et n'évoque pas nécessairement un voile; remarquons d'ailleurs comment Paul écrit que DIEU A DEJA DONNE UN VOILE A LA FEMME DES SA CREATION : SA CHEVELURE (dès sa création la femme fut créée ainsi et Paul lie ce fait à l'expression «à cause des anges» qui évoque la révolte des anges contre Dieu, Cf Jude v.1ss). Par contre, même si l'homme a des cheveux, ceci ne constitue pas pour l'homme cette marque car généralement il les coupe et se distingue ainsi de la femme, verset 14).

Dans ce chapitre Paul affirme simplement que la femme doit avoir «la tête couverte» (pas nécessairement par un voile ou un chapeau) : qu'elle ne doit pas avoir la tête rasée. En effet, beaucoup de femmes à Corinthe étaient associées au temple d'Aphrodite et d'Athena et en tant que telles avaient la coutume de se raser la tête pour se faire reconnaître (elles étaient prêtresses, servaient au temple ou étaient des prostituées sacrées du culte d'Aphrodite). Il ne faut surtout pas oublier que certaines femmes converties au christianisme avaient vécu la vie païenne nécessairement associée aux cultes païens de Corinthe (d'où aussi le problème des viandes sacrifiées aux idoles, des orgies etc. qui se retrouvent jusque dans l'église): voir 1 Corinthiens 6.9-11. Ces femmes gardaient leurs têtes rasées après leur conversion et c'est contre cette «coutume» (ou tradition) que Paul s'oppose en disant «nous n'avons pas cette COUTUME, ni les Eglises de Dieu» (verset 16). Si les femmes nouvellement converties voulaient avoir la tête rasée ou si elles avaient conservé cette habitude, elles devaient se couvrir la tête (verset 6). Mais Dieu leur a donné une «COUVERTURE» si elle a déjà les cheveux longs. Rappelons que contrairement aux païens, les hommes Juifs (et non les femmes) pouvaient se raser la tête pour des motifs religieux (Actes 8.32, 18.18:

La mauvaise compréhension de 1 Corinthiens 11 provient de ce qu'on ignore cette pratique de se raser la tête au niveau des femmes dans les religions païennes. Il serait en outre préférable de traduire KATALUPTO par «couvrir, recouvrir» et non par «voiler». En restaurant le christianisme primitif nous ne rencontrons pas toujours les mêmes situations liées à certaines pratiques des religions païennes (tel que se raser la tête ou manger des viandes sacrifiées aux idoles). Paul a parlé de la «couverture» que la femme chrétienne doit avoir sur la tête parce qu'il a rencontré une situation typique de Corinthe. Devait-il encourager le fait qu'on aurait confondu les prostituées sacrées du temple d'Aphrodite avec les femmes de l'Eglise? Nous n'avons pas en France de situation semblable. Obliger des femmes qui ont déjà des cheveux en guise de voile à se voiler en plus, c'est véritablement se méprendre sur la volonté de Dieu et sur le sens de 1 Corinthiens 11. ■

PROCHAIN NUMERO : MARS 1986

SI JE N'AVAIS QU'UN MESSAGE A ENTENDRE
ECOLE LIBRE OU ECOLE PUBLIQUE?
LA MUSIQUE DANS LE CULTE DES PREMIERS CHRETIENS
QUELLES LIMITES POUR LA LIBERTE RELIGIEUSE?
LA BIBLE EN UKRAINIEN

Etude des chapitres 5,6,7 de Ma

PLUS PRECIEUX QUE L'OR FI
Job et le problème de la souffra

UNE PERSPECTIVE CHRETIEN
Ce qu'un chrétien doit savoir su

SUR LE CHEMIN DE LA MATU
Un livre actuel sur la croissanc
heurte dans le monde moderne